Marie Moret au bibliothécaire de la ville de Lucerne, 2 octobre 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122
Collation2 p. (88r, 89v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au bibliothécaire de la ville de Lucerne, 2 octobre 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54530

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction2 octobre 1899
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireBibliothèque municipale (Lucerne)
Lieu de destinationLucerne (Suisse)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54530?context=pdf

Description

RésuméMarie Moret remercie son correspondant pour sa lettre du 30 septembre 1899 lui signalant que seule la bibliothèque cantonale de Lucerne est à-même de conserver les collections du *Devoir* selon le désir de Marie Moret. Elle annonce écrire, sur sa recommandation, à la bibliothèque cantonale de Lucerne pour y servir *Le Devoir* à titre gratuit, en commençant par le numéro de septembre 1899 et le remercie d'avoir proposé de remettre à la bibliothèque cantonale les numéros reçus du *Devoir* de janvier 1899 à août 1899.
SupportLa dernière page de la lettre est copiée sur la partie gauche du folio 89v dont la partie droite est occupée par la copie manuscrite du texte de la carte adressée au Moniteur des syndicats ouvriers.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir
Personnes citéesBibliothèque cantonale et universitaire de Lucerne
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 06/02/2025

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54530?context=pdf

Suisse Familistère
2 octobre 1899

Monsieur le Bibliothécaire
de la ville de Lucerne,

J'ai l'honneur de vous exprimer tous mes remerciements pour votre lettre du 30 septembre et pour l'attention si bienveillante avec laquelle vous me signalez que la Bibliothèque cantonale de Lucerne est le véritable établissement où ma revue mensuelle "Le Devoir" peut être collectionnée et conservée selon mon désir.

J'inscris donc cette adresse au registre des services gratuits du Devoir et j'y envoie par le même courrier le numéro de septembre, avec une lettre prévenant le Bibliothécaire que c'est sur votre bienveillante indication, Monsieur, que je lui fais cet envoi, et que vous vous réservez — avec une préférence et une bonne grâce dont je ne saurais assez vous remercier — de lui transmettre les numéros passés

depuis l'année dernière jusque et y compris celle d'août.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués

Mme J. B. André Godin

carte adressée à

M. le Secrétaire de rédaction du "Moniteur des Syndicats ouvriers"

avec ses vifs remerciements pour la lettre du 1 courant dont elle tient le plus grand compte et l'expression de ses sentiments les meilleurs ; aurait l'honneur d'écrire à nouveau au "Moniteur des Syndicats ouvriers", si elle entrait un jour, dans la voie qu'il indique.